



## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 11 juin 2019

Local 300 de l'école

18 h 30 à 21h30

Procès-verbal

### Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Desjardins, Josée	Parent
2-	Hubert, Stéphane	Parent
3-	Lamoureux, Chantale	Parent
4-	Robert, Josée	Parent
5-	Paredes, Raul	Parent
6-	Laprise, René	Parent
8-	Beauchamp, Martin	Enseignant
8-	Routhier-T., Charles	Enseignant
9-	Legault, Isabelle	Enseignante
10-	Mendieta S. Diego de Jesus	Élève
11-	De la Chevrotière, Sylvie	Professionnel
12-		
13-		
14 -		

**Sont absents :**

14-

15-

16-

**Sont également présents à la table du conseil :**

\* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Ouverture de la séance : 18h41**

1-

## Présence et quorum

*Monsieur Raul Paredes, président, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 18 h 41.*

2-

## Question du public et mots des commissaires

### A. Commissaire parent

Reste deux conseils des commissaires en juin, 12 et 26 juin. Nous espérons des réponses pour Mont-Bleu d'ici là. Une conférence sur l'administration scolaire a eu lieu à Sherbrooke et il était très intéressant de voir ce qui se passe dans les autres provinces et certains états de nos voisins du Sud. Au niveau régional, on espère une première pelletée de terre dans les prochaines semaines pour la nouvelle école primaire du Plateau.

### B. Commissaire EHDA

Nous avons aussi eu une rencontre de la Fédération des commissions scolaires où la présidence été réélue. La ligne se veut pour une conservation des commissions scolaires au Québec.

M. Ménard : Deux questions, à quel pourcentage se chiffre la participation aux élections scolaires et aussi qu'elle forme pourrait prendre la prochaine mouture du système scolaire ?

M. Laprise : Je n'ai pas de réponse pour les pourcentages ni pour les nouvelles directives. J'aurais dû vous transférer un tableau que j'ai reçu au courant de la journée sur le nouveau règlement pour les frais exigés aux parents, mais dans le court délai entre la réception et cette rencontre, je n'ai pas pu.

3-

## Adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire

046 - CÉ  
20190611-01

**CONSIDÉRANT** que monsieur Pierre Ménard, directeur et monsieur Raul Paredes ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 11 juin 2019;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme. Chantale Lamoureux et appuyée par M. Marc-André Duguay, il est résolu à 18h52 :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 11 juin 2019;

En y apportant les modifications suivantes;

- **Affaires nouvelles :**
  - a) Service de traiteur
  - b) Projet de résolution - Locaux de musique

4-

## Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire

046 - CÉ  
201906-02

### PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2019 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Stéphane Hubert et appuyée par monsieur Charles Tremblay-Routhier, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire 27 mai 2019;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2019 du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;

- En corrigeant la date du point 7 d).

5-

## Suivis au procès-verbal

- ✓ M. Ménard : L'ordre des objectifs du projet éducatif a été modifié pour déplacer les objectifs 2 et 3 pour 1 et 2 et le 1 au 3<sup>e</sup> rang.

6-

## Correspondance

✓ Lettre sur l'avenir de Mont-Bleu

M. Ménard : Une autre représentation a été faite auprès du ministère pour avoir une réponse rapide et le bail pour renouveler la location sur Asticou est dans les mains de Québec également.

M. Duguay : Serait-ce possible que la commission scolaire envoie un courriel aux enseignants et aux enseignantes avant que cela sorte dans les médias ?

M. Ménard : Je m'engage personnellement à vous le dire dès que je l'apprendrai.

## 7-

## Travaux du conseil

### 7 a) Frais exigés aux parents

M. Ménard : Ce n'était pas une mince affaire et même que le travail de Mme. Martel était exceptionnelle, mais avec l'annonce du nouveau règlement aujourd'hui, les choses n'étaient pas faciles. Nous avons appris des choses sur le règlement dans la journée en CCG. C'est finalement généralement les mêmes règles qui s'appliquent que celles de l'an dernier. Toutefois, il y a eu quelques modifications. Nous pouvons maintenant demander des frais de coordination aux parents des élèves de sports-études peuvent être demandés. Un statut particulier a été offert aux voie d'arts plastiques et voie d'art dramatique. Les grosses modifications touchaient la « qualité » des achats. Par exemple, pas de sac à dos « imperméable », mais des cahiers (style « Canada/Hilroy ») est permis.

Au niveau des cahiers d'activité, nous avons une limite de 200 \$ pour les frais de reproduction et pour les cahiers d'exercice.

M. Hubert : Les frais de 75 \$ pour la reprographie couvrent-ils les droits d'auteur ?

M. Ménard : Effectivement, la grosse partie de ces frais couvrent ces droits.

046 - CÉ  
20190611-03

### PRÉAMBULE

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> paragraphes de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, Monsieur Pierre Ménard, directeur de l'école doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires requises et les frais aux parents;

**CONSIDÉRANT** que les projets de listes de fournitures scolaires et les frais aux parents proposés par Monsieur Pierre Ménard, directeur ont été élaborés avec la participation des enseignants;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Stéphane Hubert appuyée de Mme. Josée Robert, il est résolu à l'unanimité:

**D'APPROUVER** les listes de fournitures scolaires et les frais qui seront à la charge des parents des élèves de l'École secondaire Mont-Bleu pour l'année scolaire 2019-2020, dont copies sont versées en annexes au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**DE MANDATER** Monsieur Pierre Ménard, directeur pour qu'il achemine les listes appropriées aux parents des élèves.

## 7 b) Formation - Comité de parents

M. Laprise : Le courriel sera renvoyé. C'est pour la tenue d'un webinaire pour permettre aux membres des conseils d'établissements d'être formé. C'est facile d'y participer au centre administratif.

## 8

### Les rapports et mots des représentants

#### 8 a) Mot du président

Pas de mot

#### 8 b) Mot de la représentante des élèves

Sera discuté au point 9

### **8 c) Mot de la représentante au comité EHDAA**

Mme. Lamoureux : Le bassin de la nouvelle école secondaire à Aylmer a été revu et celle-ci ne touchera en rien celui de Mont-Bleu, c'est vraiment le bassin de l'école secondaire Grande-Rivière qui sera scindé en deux. Nous avons passé à travers les services des écoles primaires et nous allons nous assurer que les classes spécialisées du Plateau, seront situées dans le Plateau et ce, dans la prochaine année. Dans mon rapport, je vais recommander qu'il soit acheminé aux différents intervenants afin que l'information soit plus aisément accessible. Beaucoup de travail est nécessaire pour mieux représenter les écoles, plusieurs écoles n'avaient pas de représentant et cela rend les travaux du comité plus compliqués.

### **8 d) Mot du représentant au comité de parents**

M. Laprise : Des représentations auront lieu à propos la nouvelle école secondaire. Un colloque a eu lieu ayant comme thème sur l'avenir de nos jeunes. Il y avait aussi pour la première fois des membres des comités de parents qui ont amené leurs enfants. Il y avait donc une quarantaine d'enfants lors de cette rencontre.

### **8 e) Mot des représentantes de la communauté**

Aucun représentant de la communauté.

## 8 f) Rapport du directeur

M. Ménard : Je tiens quand même célébrer plusieurs choses qui ont été accompli depuis le 27 mai, car malgré toutes nos difficultés, nous pouvons faire de grandes et belles choses. Tout d'abord, la journée « Mont-Bleu en fête » qui fut un grand succès où plus de 500-600 élèves y ont participé. Nous avons aussi eu deux nominations à la RSEQ comme école ayant le plus contribué au développement des sports et comme équipe de l'année pour notre équipe de basketball juvénile. Nous avons eu une série de galas pour souligner l'excellence des élèves au premier et au deuxième cycle. Nous avons aussi eu le gala des Panthères pour souligner les belles performances de nos athlètes. Jeudi dernier, nous avons eu notre rencontre avec les parents de 6<sup>e</sup> année qui viennent à l'école l'année prochaine. Nous avons reçu environ 400 personnes dans le gymnase qui recevait un événement pour la première fois. Cela a permis aux parents et aux futurs élèves de se familiariser avec leur prochaine école. Nous avons terminé l'année en beauté le 7 juin avec quelques évaluations. Nous attendons donc les élèves de la première secondaire le 30 août et le reste le 3 septembre.

M. Laprise : Je tiens à souligner la qualité de la page Facebook de Mont-Bleu. Il est très facile d'y suivre la vie active de l'école.

### 9- Affaires nouvelles

046 - CÉ  
20190611-04

#### a) Projet de résolution - Service de traiteur

Considérant le dépôt d'un sondage lors du Conseil d'établissement et du conseil des commissaires du mois de février;

Considérant les démarches entreprises par la direction d'établissement;

Considérant le sondage et la pétition déposés par les élèves soulignant les problématiques liés à la quantité, qualité et le prix du traiteur;

Considérant qu'une réponse est attendue avant la fin de l'année scolaire;

En conséquence, il est proposé par M. Diego Saravia et appuyé par M. Raul Paredes, il est résolu à 20h54 à l'unanimité :

Que le conseil d'établissement réitère la nécessité que l'école se dote d'un nouveau service alimentaire pour la rentrée scolaire 30 août 2019.

#### b) Projet de résolution - Locaux de musique

Considérant le fait que la direction des ressources matérielles a dit que les élèves devaient respecter un espace de 1,2 m carrés;



046 - CÉ  
20190611-05

Considérant que la direction des ressources matérielles s'est engagée à respecter un maximum de 20 élèves par classe lors de la visite des lieux le 5 juin 2019;

Considérant que les travaux réduiront déjà l'espace restreint actuel de manière significative;

Considérant le fait que la direction des ressources matérielles s'est engagée devant une enseignante et l'inspectrice de la CNESST;

Considérant qu'un réaménagement des tâches aussi tardivement que le 5 juin rend l'organisation scolaire excessivement difficile voire impossible;

Considérant les calendriers à la sécurité d'emploi et l'attribution des tâches;

En conséquence, sur proposition de Charles Tremblay-Routhier\_\_ et appuyé par Martin Beauchamp, il est résolu à 21h23 à la MAJORITÉ;

De mettre à la disposition de la direction d'établissement la marge de manœuvre nécessaire dans les paramètres financiers afin de répondre aux engagements de la direction des ressources matérielles prises devant la CNESST lors de la rencontre du 5 juin en lui offrant une allocation supplémentaire exceptionnelle et temporaire jusqu'à l'obtention et l'application du rapport de la CNESST.

10-

Levée de la séance

046 - CÉ  
20190611 -  
06

L'ordre du jour étant épuisé

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de monsieur Charles Tremblay-Routhier et appuyé par Monsieur Martin Beauchamp

**DE LEVER** la séance ordinaire à 21h33.

Adopté le


\_\_\_\_\_  
Monsieur Raul Paredes, président

\_\_\_\_\_  
Monsieur Pierre Ménard, directeur

\_\_\_\_\_  
Date

# ANNEXE I

## FEUILLE DE PRÉSENCE 2018-2019 Conseil d'établissement du mardi, 11 juin 2019

NOM	STATUT	SIGNATURE
DESJARDINS, Josée	parent	
LAMOUREUX, Chantale	parent	
HUBERT, Stéphane	parent	
ROBERT, Josée	parent	
PAREDES, Raul	parent	
VANDENGERGHE-D., Audrey	parent	
LAPRISE, René	parent	
BEAUCHAMP, Martin	enseignant	
ROUTHIER-T., Charles	enseignante	
ST-JACQUES GALE, Vanessa	enseignante	
LEGAULT, Isabelle	enseignante	
DUGUAY, Marc-André	enseignant	
MENDIETA S., Diego De Jesus	élève	
SAHA, Boyaka Hannah Georgette	élève	
DESROSIERS, Monia	soutien	
DE LA CHEVROTIÈRE, Sylvie	professionnel	
LAROCQUE, Rachel	membre de la communauté	
VACANT	membre de la communauté	
MÉNARD, Pierre	DIRECTEUR	
INVITES		
NAULT, Marthe	Commissaire	A
COUTURE Gilbert	Commissaire	
LAFORTUNE, Serge	Commissaire	
MAKTEL, KARINE	GESTIONNAIRE D'ÉTABLISSEMENT	
AUTRES PERSONNES PRESENTES :		
Secrétaire		

## **ANNEXE II**